

**23 avril 2018**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue au lieu ordinaire des assemblées le lundi 23 avril 2018, à 18 h 30 à laquelle étaient présents:

M. Michel Blackburn, conseiller  
Mme Annie Girard, conseillère  
Mme Maryse Girard, directrice générale et secrétaire-trésorière  
M. Olivier Hudon, conseiller  
M. Vallier Girard, conseiller  
M. Claude Riverin, conseiller

Était absente Mme Suzan Lecours, conseillère

Sous la présidence de M. Laurent Thibeault, maire.

M. Laurent Thibeault, maire ouvre la séance à 18 h 35.

Formant quorum

Aucun citoyen n'est présent.

***Ordre du jour***

- 1) Présentation et adoption du 1<sup>er</sup> projet de règlement 278-2018 modifiant le règlement de zonage 249-2015 afin de permettre le groupe C (commerce de détail) et les classes d'usages pertinents à ce groupe dans la partie Nord de la zone H13 et abroger l'article 13 en entier concernant les activités de la pêche blanche;
- 2) Avis de motion dudit règlement.

**80 23-04-2018**

***Adoption de l'ordre du jour  
Résolution 80-2018***

M. Claude Riverin propose, appuyé par Mme Annie Girard et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que lu et rédigé ci-dessus.

**81 23-04-2018**

***Adoption du 1<sup>er</sup> projet de règlement 278-2018 modifiant le règlement de zonage 249-2015 afin de permettre le groupe C (commerce de détail) et les classes d'usages pertinents à ce groupe dans la partie Nord de la zone H13 et d'abroger l'article 13 en entier concernant les activités de la pêche blanche;  
Résolution 81-2018***

M. Laurent Thibeault, maire demande aux membres présents s'ils ont tous pris connaissance du projet de règlement qui leur a été transmis le 18 avril 2018. Ces derniers déclarent que ce projet est conforme aux recommandations du CCUP et aux discussions du Conseil. M. Michel Blackburn propose, appuyé par M. Claude Riverin et résolu à l'unanimité d'adopter le 1<sup>er</sup> projet de règlement 278-2018 tel que rédigé avec dispense de lecture.

*Avis de motion*

Mme Annie Girard donne avis que lors d'une séance subséquente il sera question de l'adoption du règlement 278-2018 ayant pour objet de modifier le règlement de zonage 249-2015 afin de permettre le groupe C (commerce de détail) et les classes d'usages pertinents à ce groupe dans la partie Nord de la zone H13 et d'abroger l'article 13 en entier concernant les activités de la pêche blanche;

**82 23-04-2018**

*Levée de la séance*

***Résolution 82-2018***

M. Olivier Hudon propose de lever la présente à 18 h 40.

---

Maryse Girard, gma  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

---

Laurent Thibeault, maire